

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre 2010

Monsieur le Maire, **Jérôme GAUTHIER** ouvre la séance à 19 heures 34.

Présents : *Mmes DULEAU, SCOTT, MAJESTE, et Mrs GAUTHIER, CORCKET
MARAIS, BUREAU, MARTIN, SCHAEFFER, PUECH, et REYNAUD.*

Absent : *Mr HUNTER.*

Monsieur MARTIN est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

- Décisions modificatives budget commune

- Transfert de 1000 € du chapitre 11 au chapitre 12. **Voté à l'unanimité.**

- Décisions modificatives budget eau et assainissement

- Transfert de 2 € du chapitre 23 au chapitre 16. **Voté à l'unanimité.**

Mme MAJESTE attire notre attention sur le budget de l'eau qui est en bon excédent de 10.000 € en fonctionnement et de 10.000 € en investissement.

Pour le budget de fonctionnement de la commune, la situation est plus difficile cela s'explique par des charges qui ont augmenté en eau, et par la fuite au garage municipal dans le premier semestre 2010. N'oublions pas aussi le coût du combustible qui a augmenté, les télécoms qui restent aussi chères qu'au début malgré le changement de système utilisé. Madame Majesté précise que nous avons reçu moins de subventions que prévu.

Pour le budget d'investissement de la commune, nous aurons un déficit de 30.000 € que l'on ne pourra pas compenser par l'excédent de fonctionnement, nous finirons l'année en négatif.

- **Affectation des numéros de voirie** pour l'allée des pins francs qui se décomposent comme suit à l'heure actuelle en 5, 5 bis, 5 ter. La nouvelle numérotation sera en 1, 3 et 5. **Voté à l'unanimité.**

- Information de **Monsieur le Maire** :

- L'aménagement de la voirie: dans le cadre de l'étude concernant un passage surélevé dans le centre, les services de la **DDTM** et du conseil général ont été reçus.
- Depuis le début septembre la cantine de **PAILLET** et celle de **LOUPIAC** étaient

en partenariat, ce dernier s'achève fin décembre. La commune de **LOUPIAC** est très contente et tenait à valoriser le travail effectué par les cantinières.

- La commune remercie **Mr BARSIOUGUES** et les riverains pour le nettoyage de **l'Artolie**, **Monsieur le Maire** rappelle aussi l'obligation aux propriétaires de nettoyer **l'Artolie** lorsqu'ils sont riverains.
- Au premier janvier 2011, la population de **PAILLET** sera portée à **1198** habitants.
- En début d'année 2011, les habitants de la commune auront une facture fictive du **SEMOCTOM** comme prévu pour l'année 2010 vu que la commune de **PAILLET** était zone pilote. Le **SEMOCTOM** avait eu du retard quant à l'édition et à la transmission de ces factures. **Mme SCOTT** précise que la **C.D.C.** a effectué une délibération favorable afin d'étendre le projet du **SEMOCTOM** à l'ensemble de la CDC, le souci est que cette délibération a été envoyée tardivement.
- **Monsieur le Maire**, rappelle que le 17 décembre 2010 à 17 heures 00, il y a le spectacle de Noël pour les enfants.
- Les voeux de la commune seront présentés le 07 janvier 2011.
- **Monsieur CORCKET** évoque la visite du terrain de Fond d'Arlan, au point de vue technique, il y a beaucoup d'arbres mais l'accès au passage est très bien et l'itinéraire est sympathique. **Monsieur le Maire** évoque à son tour que la famille **SINTES** a l'intention de vendre et si nous voulons conserver le passage sur les emplacements réservés, il faudra penser à faire l'achat des terrains sur lesquels se trouvent le passage.
- Enfin pour la zone rouge du PPRI, **Monsieur le Maire** indique que la réunion publique aura lieu à **CADILLAC** le 11 janvier 2011. Mais un géomètre vient le 20 décembre 2010 afin d'étudier la faisabilité pour l'école dans la cour de récréation et pour le vestiaire la halle de sport.
- Pour la traversée de la **D10**, une réfection de chaussée est prévue, et pour l'heure la commune a demandé une étude auprès du centre routier de **CREON** et de la DDTM de Langon, sur la possibilité d'installer un feu provisoire, la commune est en attente d'une réponse. Une réunion se tiendra le 19 janvier 2011 pour faire le point avec le comité consultatif de sécurité. **Mr PUECH** fait remarquer que les peintures qui ont été mises sur les routes se dégradent au fur et à mesure et que la commune réfléchit à d'autres solutions.

Mr CORCKET réagit à ce sujet et demande qu'un petit article soit mis dans le journal municipal. **Mr PUECH**, nous informe que si modification il y a, cette dernière ne sera pas effective avant le mois de Juillet 2011. **Monsieur le Maire** fait remarquer aussi que les parents d'élèves et les habitants de la commune doivent intégrer qu'il faut du temps par rapport aux contraintes administratives.

Levée et fin de séance à 20 heures 32.